Retraité·es SNES-FSU Versailles

Juin 2025- n°5

Se mobiliser pour la justice sociale et la paix

À l'heure où des conflits de grande envergure fracturent le monde, et où maints gouvernements s'attachent à «préparer la guerre», les partisan·nes de la paix et de la démocratie ont bien des angoisses.
En attaquant l'Iran, Netanyahu, de plus en plus contesté dans son pays et de par le monde, a cherché à éclipser le génocide en cours à Gaza et en Cisjordanie, et à rallier à sa cause, la population israélienne et des

gouvernements étrangers en prenant prétexte du dossier nucléaire. (Pendant ce temps, la Russie poursuit ses attaques en Ukraine, l'Inde et le Pakistan sont sur le pied de guerre…).

Nos organisations syndicales prennent leur place dans les mouvements et mobilisations pour la paix et la démocratie, pour le respect du droit international et une résolution de tous les conflits dans le monde basée sur le droit.

Aux États Unis, en quatre mois de mandat, Donald Trump a multiplié les coupes budgétaires et les décrets et résolutions visant les migrants, les fonctionnaires, les agences de l'État... Ses propos racistes, homophobes , « antiwoke » et misogynes, ses mesures de démantèlement de l'État trouvent écho dans une partie de la droite dure et extrême française. Invitée par les retraité·es du SNES-FSU Versailles à leur dernière Assemblée générale, Ludivine Gilli, spécialiste des USA, a présenté une analyse des élections et de la situation politique étatsuniennes (compte rendu pages 2 et 3).

Profitant de cette situation internationale anxiogène, Emmanuel Macron déclare que notre pays devrait rentrer dans « *une économie de guerre* » pour justifier l'austérité. Il n'y aurait plus d'argent pour l'État social mais 40 milliards seraient prévus pour la défense et l'armement. Pierre Moscovici, président de la Cour des comptes, déclare : « *la fête est finie, il faut éteindre les lampions* ». Il semblerait que l'austérité et la fin de la fête ne concernent pas tout le monde. Pas question de toucher aux ultra-riches: la proposition de loi « taxe Zucman » visant à taxer de 2% le patrimoine de contribuables aux revenus annuels de 16 000 000 € (!) a été retoquée par le Sénat. Les retraité·es, quant à eux et elles, considéré·es comme improductif·ves et privilégié·es, sont menacé·es par la suppression de l'abattement fiscal de 10%, l'augmentation de la CSG et d'une année blanche pour la revalorisation des pensions. L'instauration dans la Fonction Publique de la Protection Sociale Complémentaire sur fond de sous financement systémique de la Protection sociale est un nouveau coup porté à la Sécu et notamment à ses principes de solidarité.

Plus que jamais, nous devons agir pour la reconquête de notre modèle social, pour celle de la Sécurité sociale.

Informer, débattre, agir pour convaincre que d'autres choix sont possibles c'est l'objectif de deux rencontres et débats déjà prévus pour l'année 2025-26 (voir p. 4)
C'est aussi l'objectif de la campagne lancée par le groupe des 9 avec en particulier une pétition que nous vous invitons à signer et faire signer autour de vous, et à nous retourner (p. 5).

Nous souhaitons que l'été vous apporte du repos et des motifs de réjouissances et vous donnons rendez-vous, pleins d'énergie en septembre.

Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel
Co-secrétaires retraité·es SNES-FSU *Versailles*

Le 18 juin 2025

Sommaire

p.1 : Edito
p.2 : débat AG 27/05
p.3 : Aller plus loin
p.4 : Des projets pour l'automne
p.5 : Pétition

Retraité·es SNES-FSU Versailles – N° de Commission Paritaire 0928S08526 - N° ISSN :3003-3284
Bimestriel – Prix de vente 4 euros – Abonnement 20 euros
Édité par la section académique du SNES-FSU de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger – 94110 Arcueil - Tél : 01.41.24.80 56
Directrice de publication Marie Chardonnet-Leblond– Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES

Débat à l'AG du 27 mai avec Ludivine GILLI

QUATRE MOIS DE PRÉSIDENCE DE TRUMP : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Notre Assemblée générale des retraité·es du SNES-FSU académique du 27 mai a invité Ludivine GILLI, docteure en histoire urbaine et diplômée de Sciences Po, spécialiste des États-Unis, directrice de l'Observatoire de l'Amérique du Nord à la Fondation Jean Jaurès. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments de son intervention et de nos échanges sans prise en compte d'éléments postérieurs au 27 mai.

Élection présidentielle de novembre 2024

Il n'y a pas eu de raz-de marée contrairement aux annonces de Trump. Il claironne car il a remporté non seulement le vote populaire, mais aussi les grands électeurs, les swing states et le Congrès (avec une fragile majorité toutefois). Mais il n'a même pas obtenu la majorité absolue du vote populaire : un point et demi de différence entre Républicains et Démocrates (49,8 % vs 48,3%), soit la majorité la plus mince depuis 1930, score qu'il doit moins à une légère hausse du vote républicain qu'à un effritement du vote démocrate. Rien d'étonnant à cela quand on observe la campagne électorale des Démocrates : questions économiques évacuées alors que l'inflation était de 20% et le pouvoir d'achat en baisse, classe ouvrière oubliée, soutien de Biden aux attaques israéliennes. Les Républicains en ont profité pour instrumentaliser les questions sociétales. On constate une montée préoccupante de l'abstention chez les plus pauvres et les moins diplômés qui se détachent toujours plus du système politique car ils ne se sentent pas défendus par leurs élu·es.

L'ouragan Trump

Quatre mois d'attaque contre les libertés et de démantèlement de l'État fédéral

On a vu se succéder un déferlement de décrets présidentiels inconstitutionnels ou illégaux, des licenciements de fonctionnaires, des coupes budgétaires, la suppression des agences et des fonds pour des projets de recherche et les prévisions météorologiques (risque de perte de suivi des événements climatiques comme les ouragans), la déréglementation et l'imposition de droits de douane extraordinaires, avec pour objectif la destruction des droits des plus faibles au profit de l'enrichissement du clan Trump et de la cleptocratie et des conséquences désastreuses pour l'économie et la santé face aux conséquences du dérèglement climatique et aux risques de pandémie.

Les attaques contre l'État de droit :

Une stratégie délibérée est mise en œuvre pour repousser les limites du pouvoir exécutif et éliminer les contre-pouvoirs dans l'administration, avec par exemple le renvoi d'inspecteurs généraux des ministères et agences fédérales, comme celui qui avait pour mission de protéger les lanceurs d'alerte. À la FCC (Commission Fédérale des Communications), équivalent de l'Arcom, deux commissaires démocrates ont été congédiés.

Décrets présidentiels au cours des 100 premiers jours de mandat – FDR à Trump

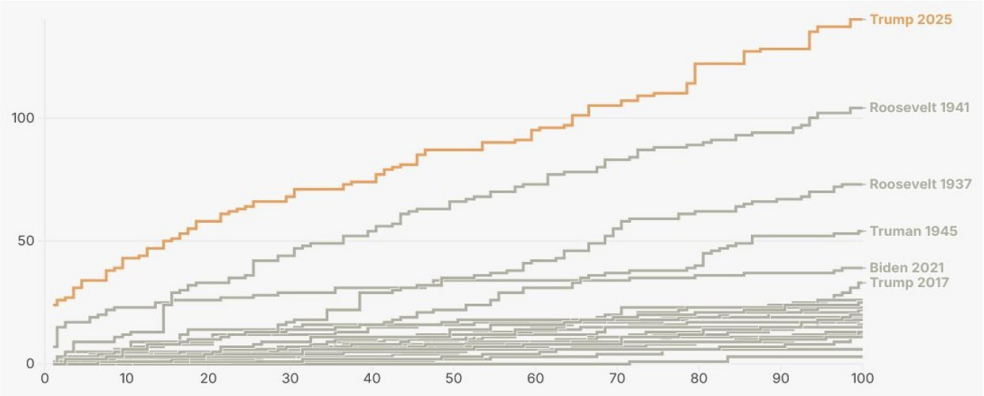

Iconographie *Le Temps*

27 MAI 2025

Donald Trump s'arroge des droits qu'il n'a pas comme bloquer des fonds votés par le Congrès.

Les membres du DOGE, nommés sans la validation du Sénat, ont des pouvoirs extrêmement importants leur assurant l'accès à des bases de données bancaires, fiscales, à des données personnelles, etc. ce qui pourrait générer des conflits d'intérêts.

L'administration Trump contourne les décisions de justice et envisage même de suspendre « l'Habeas corpus ».

Les médias, de plus en plus attaqués, subissent coupes budgétaires et enquêtes. Associated Press a été écartée par l'administration Trump.

Une véritable guerre culturelle est menée contre le savoir et l'éducation, et contre les universités, accusées d'être des « centres gauchistes » (programmes de recherche brutalement interrompus, liste de mots interdits au nom de la lutte contre le wokisme).

Quelle opposition ?

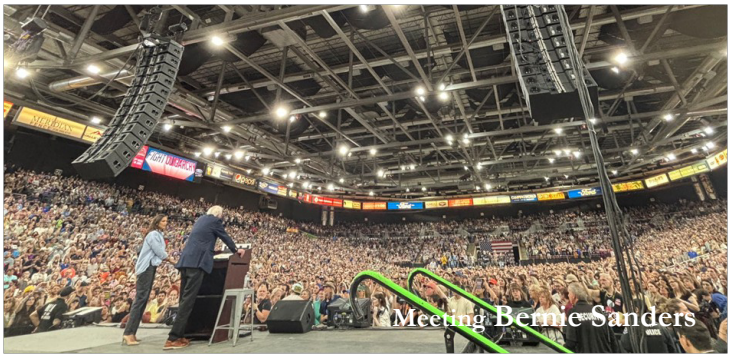

La justice : de très nombreuses actions ont été intentées contre les décrets de Trump par les juges fédéraux, les associations de citoyens, les syndicats de fonctionnaires. Même la Cour suprême a contredit D. Trump quant à la destitution de juges. Mais la justice est très lente et les juges sont réellement menacés, de même que les opposants tandis que les assaillants du Congrès sont graciés.
Dans une culture étatsunienne déjà peu favorable au mouvement syndical, le droit syndical est démantelé mais les manifestations sont de plus en plus nombreuses (ex en Californie)
Face à Trump qui réussit à rester très populaire, les démocrates sont divisés, en désaccord sur les raisons de la défaite, et sans programme ni véritable incarnation, sauf l'aile gauche de Bernie Sanders. Mais ils remporteront probablement la Chambre des Représentants en 2026. Suivre ce qui se passera aux primaires démocrates pour la mairie de New-York, avec le social-démocrate Zoran Mandani.

Pages réalisées par Roselyne COZIC, Daniel TENANT et Mireille BRETON

Aller plus loin

La révolution conservatrice aux États-Unis (la démocratie pervertie) Editions l'aube 2022
Sur le site de la Fondation Jean Jaurès ses publications (11 chiffres sur l'élection présidentielle, USA droits des femmes…, JD Vance …)

Emissions en ligne :

7/05/2025 Conférence Fondation Jean Jaurès sur l'Etat de droit sous le mandat de Trump.
7/05/2025 également, France Inter : émission Zoom Zoom Zen sur la censure des livres
7/04/2025 : "Administration Trump, jusqu'où vont ses décisions ?" - radio publique suisse RTS
- 5/03/2025 : Discours de Trump au Congrès et bilan de la situation aux États-Unis – -RFI
- 3/03/2025 : États-Unis : les juges fédéraux en état d'urgence - France Culture, émission Culture Mondes

Autres références

Le Monde diplomatique : Trump en guerre contre la libre expression (Mai 2025); Un état à la botte de Trump (Mars 2025) ; Et la tech vint à Canossa (Février 2025) ; Etats unis, l'empire fracturé (n°197 oct-nov 2024) ;
Mediapart : Trump donne l'impression de vouloir détruire les USA (26 Avril 2025) ; la France est exposée au scénario qui a vu gagner Trump (9 Mai 2025) ;
Courrier International : Les jeunes conservateurs ne font plus profil bas sur les campus … (18 Mai 2025).

Vous trouverez la version de cette publication en ligne sur le site du SNES–FSU Versailles avec les liens vous permettant d'accéder directement aux interventions de Ludivine Gilli et aux articles cités ci-dessus. Vous trouverez également des documents sur la manière d'élire le président des USA et les supports à l'intervention de Ludivine Gilli .

Des projets pour l'année scolaire 2025-2026

Avant de boucler vos valises, jetez un œil sur les différentes occasions de rencontres et de débats que nous vous proposons.

S'informer, débattre

Assemblée générale des syndiqué·es SNES Versailles 14 novembre 2025

Lycée Gabriel Fauré, 81 avenue de Choisy,
Paris 13ème
9h30-17h

Cette année, les trois sections académiques de retraité·es Paris Créteil et Versailles ont décidé d'organiser cette assemblée générale en commun. La matinée sera consacrée à l'actualité syndicale et l'après midi à une présentation et un échange sur la Protection Sociale Complémentaire : analyse de cette mesure et des régressions qu'elle recèle, quelles conséquences concrètes à très court terme maintenant pour les retraité·es.

Cette invitation sera confirmée à la rentrée par mail et dans notre publication de septembre.

Stage Sécurité sociale, Protection sociale

Entre mi novembre et décembre

Alors que notre système de protection sociale est attaqué de toutes parts, que son financement est au centre des débats publics en rappeler l'historique et les fondements, lutter pour son rétablissement et son amélioration, pour un modèle plus progressiste, est une nécessité et une urgence.

Actif·ves et retraité·es, nous sommes toutes et tous concerné·es

Nous vous invitons à participer en nombre à ce stage. qui s'adresse à toutes et tous les syndiqué·es, retraité·es comme actif·ves pour se donner les moyens de convaincre largement que défendre et renforcer la « Sécu » est un objectif atteignable.

Le programme détaillé et les modalités pratiques seront précisés en temps voulu sur notre site , par mail et dans nos publications.

Histoire sociale de Paris

Le 28 mars, les retraité·es Versailles en visite sur les traces de l'histoire de la Commune de Paris.

Balade dans le Paris de la Révolution française

En octobre 2025

Didier Rambault, jeune retraité du SNES-FSU 95 nous emmènera sur le parcours des « charrettes de la mort » pour nous faire (re)découvrir des lieux emblématiques de la Révolution française avec son regard et ses commentaires de professeur d'histoire.

Un parcours d'une durée de 4h et 6 km organisé sur une journée avec repas au restaurant.

La date précise et l'organisation de la journée seront précisées dès la rentrée.

Visite de « Paris au temps de la Commune »

Au plus tard printemps 2026

En priorité pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à la visite du 28 mars 2025 et pour ceux qui ont pu l'apprécier déjà et voudraient « redoubler », Michèle Olivain a accepté de nous emmener à nouveau sur les traces de l'histoire de la Commune. Elle évoquera la mémoire des communards à travers des sites légendaires de la Commune.

La visite est prévue sur toute une journée avec repas au restaurant.

NON À LA SUPPRESSION de L'ABATTEMENT FISCAL DE 10% POUR LES RETRAITÉ·ES

NON À UNE NOUVELLE ANNÉE BLANCHE, REVALORISATION DE TOUTES LES PENSIONS

NON À L'AUGMENTATION DE LA CSG

ÇA SUFFIT !

Les retraité·es ne sont ni des nanti·es, ni des vaches à lait.

Depuis plusieurs semaines, le patronat et le gouvernement multiplient les déclarations dans la presse pour convaincre l'opinion publique de la nécessité de supprimer l'abattement fiscal de 10% sur les revenus des retraité·es.

Cet abattement, contrairement aux affirmations mensongères du président du Medef, qui l'a jugé « contre nature » et « aberrant », ne doit pas être confondu avec la déduction fiscale forfaitaire dont bénéficient les actifs et les actives au titre des frais professionnels.

Il a été mis en place en 1978 pour alléger la charge fiscale des retraité·es qui, contrairement à certaines catégories de non salarié·es, ne risquaient pas de faire des sous déclarations.

Si le gouvernement persiste dans cette voie, près de 50% des retraité·es seraient pénalisé·es en voyant leur taux d'imposition augmenter, en devenant éventuellement imposables. Dans tous les cas, cela aura aussi des incidences sur les taux de CSG et sur les droits calculés selon le revenu fiscal de référence.

Depuis l'arrivée de M. Macron au pouvoir, ils ont déjà perdu au moins 6 % de pouvoir d'achat et pour certain·es jusqu'à 7% du fait de la non-indexation des retraites sur l'inflation et de l'augmentation de la CSG.

Ça suffit ! les retraité·es ne sont ni des nanti·es, ni des vaches à lait.

Les soussigné·es exigent du gouvernement :

- **Le maintien de l'abattement de 10%**
- **La non-augmentation de la CSG**
- **La revalorisation de toutes les pensions, au moins au niveau de l'inflation.**

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE